



2018-02-003-DR/FIN

nomenclature: 7.1.2



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 FEVRIER 2018

OBJET : BUDGET COMMUNAL 2018

L'an deux mille dix-huit, le sept février, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. LAPEBIE	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme DESTOUESSE	procuration à	M. GONZALES
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT

ABSENTE EXCUSÉE

Mme BISBAU

ABSENT

M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 31



2018-02-003-DR/FIN - BUDGET 2018 - COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29;

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 07 décembre 2017,

DELIBERE

ADOpte, chapitre par chapitre, le Budget 2018, qui s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 32 896 700 €.

Vote: 31

Pour: 27

Contre : 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

Abstention : 2 (Mme Faure et M. Roblès)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 8 février 2018

Le Maire

